



Ecole des deux Rives
Fédération Wallonie- Bruxelles
Place Abbé Goffinet, 22
6750 MUSSON
☎ 063 / 677357
✉ 063 / 675132
E.mail : efcf.musson@hotmail.com
Site internet : www.users.skynet.be/efcf.musson

Musson, le 20 août 2020.

Objet : rentrée scolaire 2020 – informations précises

Chers Parents,
Madame, Monsieur,

Après des phases très complexes liées au COVID 19 et aux modifications que cette pandémie a engendré l'année scolaire dernière, il me semble important de vous fournir des informations précises relatives à cette rentrée scolaire 2020-2021 qui sera toujours soumise aux variations de l'épidémie et pour laquelle des nouveautés apparaissent.

1. Les consignes générales de sécurité

Les règles sanitaires encore en vigueur pour les parents

- S'assurer avant de se rendre à l'école que votre enfant ne présente aucun signe de maladie.
- Respecter scrupuleusement les endroits d'arrivée et de sortie qui vous sont communiqués pour votre enfant ceci afin de réguler au mieux les déplacements dans l'école.
- Porter son masque afin de respecter cette mesure barrière avec les enseignants qui, eux, n'en porteront pas pour ne pas effrayer les enfants.
- Éviter les regroupements devant les portes de l'école et garder une distanciation sociale adéquate.
- Veiller à ce qu'une seule personne accompagne votre enfant.

Les règles sanitaires en vigueur pour les enfants

- En arrivant en classe, laver ses mains avec de l'eau et du savon ou utiliser le gel hydro alcoolique mis à disposition.
- Respecter les gestes barrières qui lui seront régulièrement réexpliqués (tous les gestes d'application depuis le début du confinement, à l'exception de la distanciation physique entre enfants et des jeux que l'on peut se prêter)
- Enfin, il est indispensable, le jour de la rentrée, de procurer à l'école le nom et le numéro d'appel de la personne qui est susceptible de venir rechercher votre enfant en cas de problème. Pour rappel, cette personne devra être disponible au plus vite.

2. Le jour de la rentrée scolaire, soit le mardi 1^{er} septembre

Chaque famille pourra entrer dans l'établissement et se rendra dans la classe de son enfant pour l'emmener comme il est de coutume chaque matin.

Le port du masque par les adultes est toutefois requis.

Il est demandé, même si c'est le jour de la rentrée, de **ne pas être à plus de deux parents en même temps dans les couloirs proches des classes.**

3. Les horaires de classes

Nous reprenons les horaires habituels mentionnés dans le règlement d'ordre intérieur.

Jours de la semaine	Horaires	
	Matin	Après-midi
lundi	8h15-12h00	13h20-15h20
mardi	8h15-12h00	13h20-15h20
mercredi	8h15-11h20	
jeudi	8h15-12h00	13h20-15h20
vendredi	8h15-12h00	13h20-15h20

4. L'accueil et la sortie des classes chaque jour (hors rentrée scolaire)

Chaque matin, les parents déposeront leur enfant de la manière suivante :

- Les parents de la classe de **Madame Caroline** entreront par le préau et attendront à cet endroit (distance de 1,50m) de pouvoir rejoindre l'institutrice
- Les parents de la classe de **Madame Virginie** attendront sur la cour de récréation et chaque parent entrera, à son tour, dans le couloir pour y déposer son enfant.
- Les parents de la classe de **Monsieur Frédéric et de Madame Valérie** entreront du côté de la Poste et traverseront la cour. Il vous sera demandé d'attendre dans la cour afin que seuls deux parents entrent dans le couloir des classes.

Pour la sortie des classes :

Pour les classes de Madame Caroline et Madame Virginie, la sortie des classes se déroulera de la même manière que l'entrée, à savoir au préau pour la classe de Madame Caroline, dans la cour pour les enfants de la classe de Madame Virginie.

Pour les classes de Madame Valérie et Monsieur Frédéric, la sortie des classes s'effectue par la porte de côté. Les parents entreront dans le couloir par deux maximum afin de respecter les règles de distance.

ATTENTION !! Des parents arrivent parfois par la cour de récréation car ils reprennent plusieurs enfants dans différentes classes !! Il faudra veiller à ne pas surcharger le couloir ; Madame Libert se placera à la porte des toilettes pour réguler ce passage.

5. L'obligation scolaire

Dans le cadre de l'élaboration du Pacte d'Excellence, plusieurs modifications sont en cours de réalisation et ces changements s'étendront sur plusieurs années.

Le premier changement essentiel concerne les enfants qui entreront en 3^{ème} maternelle au mois de septembre. **Dès le 1^{er} septembre, les enfants inscrits en 3^{ème} maternelle** seront tenus de fréquenter de manière régulière l'école ; **ils seront soumis**, comme c'est le cas pour les enfants scolarisés en primaire, à **l'obligation scolaire**.

→ **un courrier spécifique concernant cette obligation scolaire et ses contraintes sera transmis aux parents des élèves de 3^{ème} maternelle dès que possible**

6. Le service de repas chauds

Le service de repas chauds est assuré normalement puisque nous sommes en code jaune ; les enfants des classes maternelles mangeront donc au réfectoire de maternelle situé dans les locaux du primaire.

7. La collation collective

Une collation collective **gratuite** est prévue par l'équipe éducative chaque matin (potage, laitage, fruits, tartines,...).

Ce principe est modifié cette année en fonction des règles liées à la gratuité de l'enseignement.

Nous vous demandons de fournir une gourde ou une bouteille **uniquement remplie d'eau** (pas de sodas, etc...)

8. L'accueil extrascolaire

L'accueil des enfants avant et après l'école aura lieu comme à l'accoutumée.

Quels sont les lieux d'accueil pour chaque école et chaque classe ?

Je suis en attente de décision de la part de l'accueil extrascolaire pour vous informer des différents lieux d'accueil pour vos enfants.

9. Les modalités de fonctionnement selon les codes couleur

Comme vous l'avez peut-être entendu dans les médias, la gestion de la pandémie est liée aux nombres de cas répertoriés dans chaque COMMUNE. Toutes les écoles maternelles et primaires sont actuellement en code jaune, cela signifie un fonctionnement quasi normal si ce n'est les contacts entre adultes et les rassemblements de personnes qui sont soumis aux règles de la société en général (distance sociale, port du masque et nombre de personnes en extérieur et intérieur).

Les gestes barrières et l'utilisation du gel hydro alcoolique sont toujours d'actualité.

Si la commune passe de la couleur jaune à la couleur orange, quels sont les changements ?

- Fréquentation scolaire normale (5 jours par semaine)
- Repas chauds encore possibles et récréations en bulles de contact ; j'ai créé d'office trois bulles de contact (une en maternelle, une pour les élèves de 1^{ère} à 3^{ème} année et une pour les élèves de 4^{ème} à 6^{ème} année)
- Suspension des activités extérieures telles que les spectacles à la Maison de la Culture et les sorties d'un ou plusieurs jours
- Les réunions en équipe et/ou avec les parents se déroulent par téléphone ou par vidéo-conférence

Si la commune passe de la couleur orange à la couleur rouge, quels sont les changements ?

- Fréquentation scolaire normale (5 jours par semaine)
- Les repas chauds n'ont plus lieu ; les enfants emportent leur repas du domicile (repas froids exclusivement)
- Les repas et récréations se déroulent par bulle- classe comme c'était le cas au mois de juin
- Suspension des activités extérieures telles que les spectacles à la Maison de la Culture et les sorties d'un ou plusieurs jours
- Les réunions en équipe et/ou avec les parents se déroulent par téléphone ou par vidéo-conférence

10. La réunion de rentrée habituelle

Depuis plusieurs années, une réunion de rentrée est organisée tant en maternelle qu'en primaire.

Au vu du nombre de personnes concernées, de la politique en matière de distanciation sociale et de nombre de personnes que l'on peut accueillir en intérieur et extérieur dans le respect des règles, je n'organiserai pas de réunion de rentrée cette année scolaire.

Je vous enverrai toutefois des informations via un courrier spécifique par mail.

La répartition des classes vous est transmise en annexe à ce courrier. Nous avons tenu compte, dans cette répartition, de la suspension des cours de l'année scolaire dernière, des individualités et ce, dans le souci de répondre aux besoins affectifs et pédagogiques de chaque enfant.

Bons préparatifs de rentrée et profitez encore des derniers jours et de ce beau temps pour vous divertir.

JUNG C., Directrice